

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**ASSOCIATION ADEAR 32**  
**1, rue Dupont de l'Eure**  
**32000 AUCH**

\*\*\*

**Exercice clos le 31 décembre 2018**

***BGR AUDIT***

**Société de Commissariat aux Comptes**

*Inscrite sur la liste nationale  
Des commissaires aux comptes  
Et rattachée à la CRCC de Toulouse*

**BGR AUDIT SARL au Capital de 10.000 € - Siège social : 8, rue Jules de Lahondès - 31300 TOULOUSE**  
**Tél: 05 61 59 48 49 - Mail: [bgr.audit@orange.fr](mailto:bgr.audit@orange.fr)**  
**SIRET 531 356 277 000 16 - TVA intracommunautaire : FR 40 531 356 277**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

-----

**ASSOCIATION ADEAR 32  
1, rue Dupont de l'Eure  
32000 AUCH**

**Exercice clos le 31 décembre 2018**

Aux adhérents de l'association,

**Opinion :**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion :**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Justification des appréciations :**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes

auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et estimations retenues, notamment pour ce qui est de l'engagement des produits et des charges d'exploitation et ainsi que de leur rattachement à l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres de l'association :**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association, relatives aux comptes annuels :**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

#### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse le 12 septembre 2019

**Le commissaire aux comptes**

**BGR AUDIT**



**Thierry BERGÈS**

**BILAN - ACTIF**

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF	Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018			01/01/2017 au 31/12/2017
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations Incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	8 703.17	4 223.63	4 479.54	6 220.18
Autres immobilisations corporelles	6 029.00	2 334.62	3 694.38	4 900.18
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Financières (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 040.00		1 040.00	1 040.00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>15 772.17</b>	<b>6 558.25</b>	<b>9 213.92</b>	<b>12 160.36</b>
<b>Comptes de liaison</b>				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				224.00
<b>Créances (3)</b>				
Créances redevables et comptes rattachés	105 775.57		105 775.57	26 912.72
Autres	19 859.42		19 859.42	63 615.42
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	8 105.01		8 105.01	39 497.31
<b>Charges constatées d'avance (3)</b>	369.97		369.97	362.93
<b>TOTAL (III)</b>	<b>134 109.97</b>		<b>134 109.97</b>	<b>130 612.38</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (V)</b>				
<b>Ecarts de conversion actif (VI)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>149 882.14</b>	<b>6 558.25</b>	<b>143 323.89</b>	<b>142 772.74</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

**BILAN - PASSIF APRÈS RÉPARTITION**

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

<b>PASSIF (après répartition)</b>	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	74 700.74	103 491.66
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	2 932.97	-28 790.92
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	3 155.56	3 655.56
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>80 789.27</b>	<b>78 356.30</b>
<b>Comptes de liaison</b>		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques	10 500.00	6 000.00
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>	<b>10 500.00</b>	<b>6 000.00</b>
<b>Fonds dédiés</b>		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
<b>TOTAL (IV)</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)	12 000.00	10 000.00
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</b>		
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 346.60	16 499.53
Dettes fiscales et sociales	26 688.02	30 956.91
Redevables créditeurs		
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		960.00
<b>Instruments de trésorerie</b>		
<b>Produits constatés d'avance</b>		
<b>TOTAL (V)</b>	<b>52 034.62</b>	<b>58 416.44</b>
<b>Ecarts de conversion passif (VI)</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>143 323.89</b>	<b>142 772.74</b>
(1) Dont à plus d'un an	12 000.00	
(1) Dont à moins d'un an	40 034.62	58 416.44
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

**1308 - ASSOCIATION ADEAR 32**  
**COMPTE DE RÉSULTAT**

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)	29 853.50	16 368.10	13 485.40	82.39
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	83 776.39	49 548.72	34 227.67	69.08
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	8 076.68	11 669.99	-3 593.31	-30.79
Cotisations	2 205.00	3 166.00	-961.00	-30.35
Autres produits (hors cotisations)	67 687.08	115 200.78	-47 513.70	-41.24
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>191 598.65</b>	<b>195 953.59</b>	<b>-4 354.94</b>	<b>-2.22</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stocks de marchandises				
Achats de matières premières et fournitures				
Variation de stocks de matières premières et fournitures				
Achats d'autres d'approvisionnements				
Variation de stocks d'approvisionnements				
Autres achats et charges externes *	77 905.69	107 184.32	-29 278.63	-27.32
Impôts, taxes et versements assimilés	641.14	452.77	188.37	41.60
Salaires et traitements	72 500.64	68 539.36	3 961.28	5.78
Charges sociales	30 709.53	28 721.03	1 988.50	6.92
Dotations aux amortissements et dépréciations				
sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 946.44	2 197.95	748.49	34.05
sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions	4 500.00	6 000.00	-1 500.00	-25.00
Subventions accordées par l'association				
Autres charges				
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>189 203.44</b>	<b>213 095.43</b>	<b>-23 891.99</b>	<b>-11.21</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>	<b>2 395.21</b>	<b>-17 141.84</b>	<b>19 537.05</b>	<b>113.97</b>
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)				
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	4.76	13.72	-8.96	-65.31
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>4.76</b>	<b>13.72</b>	<b>-8.96</b>	<b>-65.31</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>	<b>4.76</b>	<b>13.72</b>	<b>-8.96</b>	<b>-65.31</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				

**1308 - ASSOCIATION ADEAR 32**  
**COMPTE DE RÉSULTAT**

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	500.00	500.00		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>500.00</b>	<b>500.00</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Sur opérations de gestion	-33.00	12 162.80		
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>-33.00</b>	<b>12 162.80</b>	<b>-12 195.80</b>	<b>-100.27</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)</b>	<b>533.00</b>	<b>-11 662.80</b>	<b>12 195.80</b>	<b>104.57</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>				
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE</b>	<b>2 932.97</b>	<b>-28 790.92</b>	<b>31 723.89</b>	<b>110.19</b>
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS				
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES				
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>192 103.41</b>	<b>196 467.31</b>	<b>-4 363.90</b>	<b>-2.22</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>189 170.44</b>	<b>225 258.23</b>	<b>-36 087.79</b>	<b>-16.02</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)</b>	<b>2 932.97</b>	<b>-28 790.92</b>	<b>31 723.89</b>	<b>110.19</b>
<b>ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
<b>PRODUITS</b>				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL PRODUITS</b>				
<b>CHARGES</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Personnel bénévole				
<b>TOTAL CHARGES</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>2 932.97</b>	<b>-28 790.92</b>	<b>31 723.89</b>	<b>110.19</b>
* Y compris : <i>Redevances de crédit-bail mobilier</i>				
<i>Redevances de crédit-bail immobilier</i>				
(1) <i>Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>				
(2) <i>Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>				
(3) <i>Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de</i>	533.00	-11 662.80		

**SOMMAIRE ANNEXE COMPTABLE**

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

**SOMMAIRE**

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DES FONDS ASSOCIATIFS			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			
TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)			
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			
LES EFFECTIFS			
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRES			



**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

**FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 143 323.89 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 2 932.97 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

**RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par Règlement N°99-01 du 16 février 1999 relatif au plan comptable des associations

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 50 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 à 20 ans
- Installations techniques	5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 à 10 ans
- Matériels et outillages	5 à 10 ans
- Instal. générales, aménagement	10 ans
- Matériel de Transport	5 à 10 ans

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement <b>TOTAL I</b>			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>			
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Instal.géné., agencts & aménagts const.		
	Installations techniques, matériel & outillage indust.	8 703		
	Autres immos corporelles	Instal. géné., agencts & aménagts divers Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers	1 750 4 279	
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	<b>TOTAL III</b>	<b>14 732</b>		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières	1 040		
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 040</b>			
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>		<b>15 772</b>		

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'ébts, de recherche & de dével. <b>TOTAL I</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Ins. gal. agen. amé. cons			
	Inst.tech., mat. outillage indust.	8 703			
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div. Matériel de transport Mat.bureau, info., mob. Emballages récup. div.	1 750 4 279		
	Immos corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>TOTAL III</b>	<b>14 732</b>			
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières	1 040			
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 040</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>				<b>15 772</b>	

## ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement <b>TOTAL</b>					
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		2 483	1 741		4 224
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport	239	350		589
	Mat. bureau et informatique, mob.	890	856		1 745
	Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>		<b>3 612</b>	<b>2 946</b>		<b>6 558</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3 612</b>	<b>2 946</b>		<b>6 558</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements <b>TOTAL</b>							
Immob. incorporelles <b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor.	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
Emballages récup. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières	1 040		1 040
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux Autres créances clients Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér <input style="width: 50px; height: 15px;" type="text"/> Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Etat & autres coll. publiques <div style="display: inline-block; vertical-align: middle; margin-left: 10px;">           Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Autres impôts, taxes &amp; versements assimilés Divers         </div> Groupe et associés (2) Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) Charges constatées d'avance	105 776          9 281 10 578 370	105 776          9 281 10 578 370	
<b>TOTAUX</b>		<b>127 045</b>	<b>126 005</b>	<b>1 040</b>
Renvois (1) (2)	Montant des Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créances représentatives de titres prêtés</li> <li>- Prêts accordés en cours d'exercice</li> <li>- Remboursements obtenus en cours d'exercice</li> </ul>			

**COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF**

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

**CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	370
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>370</b>

**PRODUITS À RECEVOIR**

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	25 276
Autres créances	19 859
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>45 135</b>

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)					
	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)		12 000		12 000	
Fournisseurs & comptes rattachés		13 347	13 347		
Personnel & comptes rattachés		8 850	8 850		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		17 838	17 838		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAUX</b>		<b>52 035</b>	<b>40 035</b>	<b>12 000</b>	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Montant divers emprunts, dettes/associés				

**COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF**

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

**CHARGES À PAYER**

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 405
Dettes fiscales et sociales	6 046
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>9 451</b>

**ENGAGEMENTS**

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

**DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)**

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 1er janvier 2021.

**ENGAGEMENTS DONNÉS**

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus Cautiionnements, avals et garanties donnés par la société Engagements assortis de sûretés réelles Intérêts à échoir Assurances à échoir Autres engagements donnés : Contrats de crédits-bails Contrats de locations financement						
<b>TOTAL (1)</b>						
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions						
<b>TOTAL</b>						